

# Cépages résistants : l'avenir du vignoble héraultais ?

Dans l'Hérault comme ailleurs, les viticulteurs sont soumis à de nombreux défis liés aux enjeux de la transition agro écologique. Pour tenter d'y répondre, le Conseil Départemental a souhaité réfléchir à des solutions pérennes en menant plusieurs expérimentations sur les variétés tolérantes aux maladies fongiques. L'objectif : analyser leur comportement et vérifier leur adaptabilité au climat méditerranéen...



« En 2011, un premier voyage a été organisé par l'Observatoire Viticole sur la thématique des variétés tolérantes aux maladies. L'objectif était de voir comment les nouvelles variétés allemandes ou suisses pouvaient répondre aux attentes des viticulteurs languedociens, en leur permettant notamment d'avoir moins recours aux produits phytosanitaires. Très vite, de nombreux viticulteurs se sont montrés intéressés. Il a donc été décidé d'allouer à ces recherches un premier site départemental, situé à Marsillargues », précise Nathalie Fortin, chargée de mission Expérimentation à la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Deux ans plus tard, les premières "parcelles vigneronnes" ont été implantées dans le département. « Ces parcelles de 20 à 30 ares, ont permis de mettre en place des observations complémentaires et de recueillir des informations concrètes, notamment sur le système de conduite et le choix de porte-greffe ».

Les résultats de ces plantations expérimentales ont par ailleurs contribué au classement de ces variétés au catalogue national officiel des variétés de vigne.

## Un déploiement sous condition

Mais c'est en 2017, qu'un vrai coup d'accélérateur est donné aux expérimentations. Devant l'intérêt grandissant des vigneronnes, il a été décidé d'orienter les recherches vers des variétés hybrides résistantes partiellement au mildiou et à l'oïdium, en l'occurrence les variétés INRAE-Bouquet créées à Montpellier. « Les parcelles d'expérimentation sont sous convention avec l'INRAE, l'IFV et les interprofessions d'Occitanie », explique Nathalie Fortin.

## Un site dédié aux recherches dans l'Hérault

Pour héberger les études sur ces variétés INRAE-Bouquet, le Conseil départemental de l'Hérault a initié la création d'un site pédagogique pilote, ouvert au public, dans le cadre d'un projet réunissant plusieurs partenaires dont la Chambre d'agriculture de l'Hérault et la Fédération des IGP de l'Hérault.

La construction de celui-ci s'est tournée vers le site départemental des 3 Fontaines (Le Pouget - Hérault), proche des axes routiers et du lycée agricole de Gignac.

La première plantation "vitrine" des variétés INRAE-Bouquet a été créée en 2019 sur un premier îlot. Un an plus tard, une première parcelle vigneronne de la variété INRAE-Bouquet - G5 a été plantée sur le site. « Celle-ci a été privilégiée car elle présente à la fois, une résistance totale face à l'oïdium mais elle est également très résistante face au mildiou. Avec des rendements élevés, la variété a été sélectionnée pour produire des vins qualitatifs à faible teneur en alcool », précise Nathalie Fortin.

## Des premières vendanges

La première vendange de la variété G5 a été réalisée le 30 août 2022. Les résultats viticoles sont encourageants, avec une belle vigueur observée et une bonne adaptation aux conditions méditerranéennes.

Par ailleurs, cette variété présente un potentiel aromatique intéressant, en adéquation avec les attentes des consommateurs.

Différentes méthodes de vinification sont à tester, afin d'apprécier les qualités organoleptiques de cette variété, avec à la clé, de belles séances de dégustations en perspective.

## Une nouvelle ère s'ouvre

En 2023, une seconde parcelle de 32 ares de variété INRAE-Bouquet G9, sera à son tour vendangée pour la première fois (plantation en 2021). Cette variété présente les mêmes caractéristiques que la G5 : elle est vigoureuse et produit des raisins blancs utilisés pour l'élaboration de vins à faibles degrés. La gamme aromatique est cependant différente. En fonction des caractéristiques organoleptiques des vins, il s'agira, soit de créer une gamme de vins issus de G5 et G9, soit de réaliser une seule cuvée en assemblage.

« Il reste à déterminer la meilleure date de vendange, le meilleur processus de vinification pour optimiser la qualité des variétés. En effet, les premiers résultats des recherches n'existent que depuis deux ans, ce qui est encore très récent et il est nécessaire de pouvoir tester plusieurs configurations », considère Nathalie Fortin qui souligne que « le Département s'est fortement investi pour améliorer la connaissance sur ces variétés expérimentales ». Aujourd'hui, c'est chose faite et une nouvelle ère s'ouvre. L'objectif final est maintenant la validation et l'intégration de ces variétés INRAE-Bouquet dans la liste officielle française. ■